

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 75

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210					
	Production vendue	{	biens	{	215		214					
			services *		217		218					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée*							224				
	Subventions d'exploitation reçues							226				
	Autres produits							230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234				
	Variation de stocks (marchandises)*							236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	1 287			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *					243		244				
	Rémunérations du personnel*							250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252				
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		254				
	Dotations aux provisions							256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	1 287				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-1 287				
Produits financiers (III)				280		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)							290					
Charges exceptionnelles (VI) {					dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
					dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	-1 287				
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	1 287			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318						
	Provisions non déductibles*					322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997						
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)					986				ZFU -TE (44. octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)					981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)					127		ZRR (44. quindecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)					991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)					345							
BUD (44 sexdecies)					992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit					346				350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	1 287
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				360		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	1 287

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SASU 75		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		10 place Saint Nicolas		49440 CANDE		
SIRET		8 7 8 9 9 3 3 0 2 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
	Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042	697	
	Total I (5)		044	048	697	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	37	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	Total II		096	098	37	
	Total général (I + II)		110	112	734	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)		132			
	Report à nouveau		134		-3 565	
	Résultat de l'exercice		136		-1 287	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		-3 852	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		120	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)		172			
	Comptes courants d'associés		173		4 466	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		4 586	
Total général (I + II + III)				180	734	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

75

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, place Saint-Nicolas
49440 Candé
878 993 302 RCS Angers

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 23 MARS 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de 1 286,55 euros, en totalité au Report à nouveau débiteur.

Certifié sincère et conforme,
M. Arnaud MONNIER
Président